

Cette instruction précise les mesures de prévention dans le cadre de la reprise d'activité liée au COVID 19.

### Equipes de travail avec horaires spécifiques :

#### Du lundi au jeudi :

- groupe 1 = 8h15-12h00 / 13h45-16h45
- groupe 2 = 8h30-12h15 / 14h00-17h00

#### Samedi

- 8h15-12h00 / 13h45-16h45

#### vendredi :

- 8h15-12h00 / 13h45-16h00
- 8h30-12h15 / 14h00-16h15

#### dimanche :

- 8h15-12h00 / 13h45-16h00

### Prise de température quotidienne de chaque ouvrier avant la prise de poste :

Avant sa prise de poste, le matin, chaque ouvrier fait prendre sa température au standard. Le FH alerte le moniteur si un ouvrier n'a pas fait prendre sa température. Le moniteur renvoie l'ouvrier au standard pour sa prise de température. Le standard confirme par téléphone au moniteur la prise de température.

### Accès à l'atelier et au vestiaire :

- Ouverture de l'atelier par le moniteur.
- Marche en avant pour les vestiaires des ouvriers (1 entrée - 1 sortie).
- Désinfection des mains avec la solution hydro alcoolique positionnée à l'entrée dans le bâtiment des vestiaires.
- Limitation du nombre d'ouvriers pouvant entrer dans le vestiaire (4m<sup>2</sup> par personne).
- Eviter le regroupement de personnes devant l'entrée des vestiaires.
- Aérer les locaux.
- Utilisation des vestiaires : l'ouvrier place ses effets personnels dans le meuble vestiaire + son masque dans boîte prévue à cet effet. Il récupère sa tenue de travail. Un lieu est prévu pour les tenues propres et les tenues en cours.

### Matériel de protection mis à disposition dans chaque atelier :

- Gel hydro alcoolique en flacon pompe (cf plan).
- Masques chirurgicaux
- Lunettes de protection, visière
- Essuies mains à usage unique
- Poubelle à pédale pour les déchets (lingettes)

### Respect du plan de nettoyage désinfection

- Nettoyage des locaux et outils par les ouvriers (Instruction ESAT-MG-I-16).
- Enregistrement du nettoyage par le moniteur (ESAT-MG-E-09).
- Aération maximum des locaux.
- Laisser les portes en position ouverte lorsque cela est possible (évite les manipulations).

### Organiser le travail de manière à respecter les gestes barrière, éviter la co-activité :

Respecter la distance d'au moins 1 m entre les ouvriers et limiter les circulations de personnes  
RAPPEL REGULIERS, reprise systématique des comportements non adaptés, (fiche en FALC affichée).

#### Dans les bâtiments d'élevage :

- Lavage des mains à l'entrée et à la sortie des bâtiments, passage par le sas obligatoire (règles de biosécurité).
- Respecter la distance d'au moins 1 m entre les ouvriers et limiter les circulations de personnes
- RAPPEL REGULIERS, reprise systématique des comportements non adaptés, (fiche en FALC affichée).

### Déplacement en chantier extérieur:

- Respect des règles concernant l'utilisation des véhicules. (Respecter les gestes barrière et la distance)
- Mettre à disposition dans le véhicule : jerricans d'eau claire, flacons de savon liquide et rouleaux de papier essuie-mains jetable, et si possible du gel hydroalcoolique, des mouchoirs, des lingettes et des sacs-poubelle pour les jeter après usage.
- Pour la programmation des chantiers limiter le nombre de personnes et respecter les gestes barrières lors de la passation des consignes quotidiennes.

### L'utilisation des outils à main :

- Les outils sont identifiés et réservés pour un élevage (code couleur).
- Les outils individuels sont à privilégier. Lorsque cela est possible, les outils sont attribués nominativement.
- L'outillage et le matériel partagé doivent être régulièrement nettoyés à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise et la fin de la journée de travail.

### L'utilisation d'engins agricoles, de manutention :

- Attribuer un seul et unique véhicule/machine par personne ou sinon, si l'équipement doit changer d'utilisateur, nettoyez le volant, les commandes, les poignées
- Mettre en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage/ dételage des outils, si travail en binôme.

### L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :

- Se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison...
- Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Les lavages fréquents des mains est à privilégier à un port permanent de la même paire de gants.

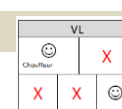
En cas de travail à proximité nécessaire (distance à moins d'1m) par exemple, chargement des poulets :

- Port systématique du masque de protection pour les ouvriers en travail à proximité
- ou port du masque+ Lunette si un seul ouvrier est équipé.



### **Utilisation du véhicule :**

- Respect des distanciations.
- Port du masque.
- Désinfection du véhicule avec un produit virucide avant chaque utilisation (volant, commandes, poignées, clés). Il doit se laver les mains avant de rentrer dans le véhicule et au retour.



### **Gestion des flux :**

La gestion des flux s'opère dans le temps : embauches décalées et éviter le croisement de personnes.

### **Cas de chargement déchargement : livraison ou réception de marchandises**

- Port de masque et gants pour la personne chargée du chargement déchargement.
- Lavage des mains avant et après les opérations.
- Désinfection du matériel avant et après utilisation.
- Respect des gestes barrières lors des opérations : distanciation 1m, pas d'échange de documents ou stylo.
- Zone d'élimination des sur emballage avant stockage des marchandises.
- Prise de rendez-vous avant intervention.
- Respect des gestes barrières : Distance d'1m, port de masque, lavage des mains, désinfection machine (après intervention).

## Organisation des pauses :

Après désinfection des mains et machine, un ouvrier fait et sert le café. Le moniteur présent veille aux gestes barrière : désinfection des mains, distanciation 1m. Utilisation de fontaines à eau avec commande au pied. Chaque ouvrier est doté d'une gourde personnelle.

## Plan des points hygiène des mains :

● Point d'eau avec savon et papier pour le lavage des mains

◆ Solution hydro alcoolique

